

"Envers du décor" : Appel à candidature pour Food Trucks et Commerces ambulants de bouche

nice.fr/fr/actualites/envers-du-decor-appel-a-candidature-pour-food-trucks-et-commerces-ambulants-de-bouche/mairie



Un appel à manifestation d'intérêt est ouvert, jusqu'au 4 septembre, aux commerces ambulants de bouche et Food Trucks à l'occasion de l'événement "l'envers du décor" les 27,28 et 29 Septembre 2019

"L'envers du décor" 27,28 et 29 Septembre 2019

La ville de Nice a souhaité mettre à l'honneur le cinéma dans le cadre du centenaire des studios de la Victorine.

A cette occasion, un événement exceptionnel « **L'envers du décor** » est prévu les 27, 28 et 29 septembre 2019 et permettra au public de découvrir gratuitement les studios de la Victorine.

Des expositions, des concerts et des rencontres animeront ces journées. De plus, un espace de convivialité et une offre de service culinaire seront proposés aux visiteurs durant cette manifestation.

Infos pratiques

A télécharger :

- L'appel à manifestation d'intérêts / cahier des charges
- Le dossier de candidature
- Le projet de convention

Date limite de réception des dossiers 4 septembre 2019 15h

Un appel à manifestation d'intérêt est ouvert aux commerces ambulants de bouche et Food trucks

La Commune de Nice souhaite accueillir des établissements mobiles (type « food trucks » ou équivalent) capable de témoigner de l'intérêt des nouvelles attitudes face à l'alimentation : biologique, nouveaux comportements alimentaires, slow food, etc.

Objectifs

L'objectif est de créer un espace de convivialité et proposer une offre de service culinaire aux visiteurs durant cette manifestation exceptionnelle. Une attention particulière sera portée aux offres comprenant :

- Produits issus de l'agriculture biologique
- Les produits recyclés et/ou recyclables.

La prestation devra offrir :

- offre alimentaire de bonne qualité gustative
- soin et originalité accordés aux installations (« Food truck », triporteurs...).

La prestation proposée devra offrir à la clientèle une qualité et un confort de consommation :

- Respect de la réglementation (hygiène, occupation du domaine public...) liée aux activités de vente et transformation de denrées alimentaires
- Qualité de prestation et de service à la clientèle
- Politique de prix cohérente

En savoir plus : Télécharger l'appel à manifestation d'intérêts

Comment Candidater ?

Les dossiers de candidature devront être les plus étayés possibles (photos et fiches techniques à l'appui), afin de permettre une bonne évaluation de l'activité proposée et des produits mis à la vente.

Les dossiers incomplets ou ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité seront rejetés et ne seront pas évalués.

Date limite de réception : 4 septembre 2019 à 15 h

- Directement sur place :

Direction Générale Adjointe Culture et Patrimoine située au 2 place Masséna à Nice.

Selon les horaires d'ouverture suivants :

Du lundi au jeudi : 8h30 à 12h et de 13h à 17h et le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 15h45.

- Par courrier recommandé : Maire de Nice DGA Culture et Patrimoine 5 rue de l'Hôtel de Ville 06364 Nice cedex 4

Renseignements administratifs et techniques:

- annelyse.gornes@nicecotedazur.org

- jean-pierre.barbero@ville-nice.fr

La manifestation des journées portes ouvertes des studios de la Victorine, organisée par la Ville de Nice, fait l'objet d'une réglementation en vue d'organiser et d'encadrer la participation des différents exposants.

Elle comprend :

- L'appel à manifestation d'intérêts / cahier des charges
- Le dossier de candidature
- Le projet de convention